L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 AOUT 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 12 AOUT 1879.

L'administration municipale.

Routine et progrès sont deux voies bien différentes qui s'offrent à ceux qui sont chargés d'administrer les affaires publiques. Mais changement n'est pas toujours synonyme de progrès. C'est très bien de ne pas vouloir être routinier, mais encore faut-il quand on veut opérer un changement, savoir à l'avance ce qu'il produira; autrement on risque au lieu de faire mieux, de faire pis. C'est ce que nous avons eu souvent occasion d'observer depuis que nous voyons, tous les deux ans, une administration municipale succéder à une autre, renouveler le personnel et procéder à nouveau à des essais qui ont été déjà tentés cinquante fois par de précédentes administrations.

Ce renouvellement, tous les deux ans, de l'administration municipale qui place à la tête des affaires de la ville des hommes généralement peu au courant des précédents, des usages, de la pratique administrative, amène invariablement les mêmes erreurs. Les nouveaux élus du suffrage universel, remplis de bonnes intentions et désireux de faire preuve de zèle, sont anxieux de signaler leur entrée en fonctions par quelque innovation ou par ce qui leur paraît être une innovation. Puis, si leur tentative n'a pas de succès, ils se découragent généralement et retombent dans le calme agréable de la routine.

Si, au contraire, un échec stimule leur zèle et les amène à chercher des améliorations, ils auront à peine eu le temps de les réaliser que le moment de la retraite aura sonné pour eux. Leur expérience, acquise quelquefois aux dépens de la communauté, ne profitera pas à leurs successeurs qui voudront faire autrement sous prétexte de faire mieux.

Il faut longtemps pour apprendre à bien administrer une ville. C'est une science qui ne peut s'acquérir que par une longue expérience aidée d'un esprit sagace d'observation.

Beaucoup de mesures qui paraissent bonnes en théorie, sont mauvaises si elles sont appliquées sans discernement, parce qu'elles sont alors vexatoires et inutiles. Pour concilier ce qu'exige l'intérêt général avec le respect qui est dû aux intérêts ou aux droits particuliers, il faut beaucoup de tact et de prudence; et ce n'est pas l'affaire d'un jour que d'arriver à en acquérir une dose suffisante.

Si nous prenons pour exemple l'administration actuelle qui a manifesté d'excellentes intentions et un vif désir de bien faire, pour tout ce qui touche la police de la ville, nous voyons qu'elle n'a pas su éviter les écueils vers lesquels entraîne infailliblement un excès de zèle ami à l'inexpérience.

On en a eu la preuve dans l'application mal dirigée de deux mesures, bonnes en principe, l'ordonnance contre le port d'armes cachées et celle contre les rassemblements.

Les résistances qu'ont provoquées les excès de zèle de subalternes mal éclairés sur l'esprit et le but de ces ordonnances, ont fait pour ainsi dire abandonner l'application de mesures qui ont certainement leur bon côté.

A la première plainte contre les chiens errants, l'administration est partie en guerre avec la même impétuosité et la même ignorance des enseignements de l'expérience. Si elle eût pris des informations, elle eût appris que la pratique de jeter des saucisses empoisonnées est une coutume détestable, tout-à-fait inefficace, parce que les chiens enragés ou vagabonds ne mangent jamais ces saucisses, et très dangereuse pour les animaux inoffensifs et les jeunes enfants qui jouent dans les rues.

Heureusement, un entrepreneur humain a supprimé le poison des saucisses on en a mis ai peu qu'il a été au conseil la respectabilité d'un infaisticide aussi bien que celle d'un canicide.

L'administration s'est donc ravisée et elle est revenue au système de la mise des chiens errants aux épaves. Malheureusement, elle n'a rien fait pour améliorer la pratique de ce système qui a donné lieu à tant d'abus. Il y a mieux à imaginer pourtant, si on veut faire perdre aux habitants de la Nouvelle-Orléans l'habitude de laisser errer leurs chiens dans les rues. C'est tout simplement de dresser procès-verbal aux propriétaires de chiens et de les faire condamner à l'amende; et rien n'est plus facile que de connaître les noms des propriétaires des chiens qu'on voit tous les jours à la porte des maisons.

Quand les chiens ayant des propriétaires seront disparu des rues, il ne restera plus que les chiens vagabonds, sans maîtres, qu'il sera facile de ramasser et de faire disparaître.

Si nous comprenons la guerre faite aux chiens, animaux qui peuvent devenir dangereux, nous comprenons moins celle qui est faite aux chèvres, gentilles petites bêtes qui sont une ressource pour beaucoup de familles et qui ne font de mal à personne en broutant l'herbe de nos avenues.

Quoiqu'il en soit, tout le système des épaves aurait besoin d'être réorganisé sur des bases rationnelles. Ce qui s'est fait jusqu'à présent sous ce rapport, a été tout simplement un abus pire que le mal, qui a donné lieu à d'odieuses exactions. Il y a certainement là une réforme nécessaire, et comme on n'a jamais fait que se traîner dans la routine en cette matière, l'administration actuelle devrait étudier la question, se renseigner sur ce qui se fait ailleurs et tâcher de faire mieux qu'on n'a fait dans le passé.

COMMISSAIRES EN DÉFAUT.—Il paraît, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que sur les vingt commissaires américains à l'Exposition universelle de Paris chargés de faire des rapports sur des sujets spéciaux, douze seulement ont rempli leur tâche jusqu'ici, bien que chacun d'eux ait reçu une allocation de $2,000. Il importe que cette lacune soit remplie sans retard, attendu que les rapports en question doivent être fondus en un travail général pour être présenté au congrès lors de sa réunion en décembre. Ce travail est d'un grand intérêt pour le commerce, qui en attend une propagande utile sur les marchés étrangers. L'exposition américaine a eu un succès réel en ce sens qu'elle a attiré l'attention sur l'industrie de ce pays, n'en point que le commissaire général MacCormick reçoit incessamment des demandes de renseignements, de prix courants, de catalogues, et d'informations de toutes sortes, auxquelles il n'est pas toujours possible de répondre d'une manière satisfaisante, comme le ferait un ensemble de documents tel que celui dont il est question. Il est donc important que l'on se hâte, et il est important aussi que des hommes qui ont reçu l'argent des contribuables ne considèrent pas leur mission comme une sinécure.

J. B. Chandler, agent général, No 101 rue du Canal, fournira aux marchands et publicateurs des articles patentés et non-patentés aux prix de fabrique.

Du matin par le câble :

VOYAGE DU COMTE DE CHAMBORD.—Paris, 7 août.—On dit que le comte de Chambord fera un voyage en mer de quelques mois pour visiter les côtes méridionales, qu'il aurait invité plusieurs députés républicains à l'accompagner.

LA LANGUE FRANÇAISE EN LOUISIANE. —Le compte rendu suivant que nous empruntons au *Courrier des Opelousas* prouve que la langue française est encore en honneur dans nos paroisses créoles :

Conformément à la décision du comité chargé de procurer et de présenter une bannière aux démocrates de la Pointe-aux-Loups, l'intéressante cérémonie de la présentation a eu lieu samedi dernier, 2 août, aux sources renommées de M. G. Miller, en présence d'un concours nombreux de citoyens du voisinage et de différents quartiers de la paroisse.

Un vieux vétéran démocrate du voisinage, M. Aug. B Cart, a présidé l'assemblée, et le juge B. A. Martel de cette ville, a fait en langue française, le discours de présentation. Son discours était d'un à propos remarquable, et a été fort goûté de ses auditeurs. M. F. Perrodin a reçu la bannière au nom des Démocrates de la Pointe-aux-Loups, et dans une courte allocution, aussi en français, a remercié la démocratie de la paroisse de l'honneur qu'elle leur faisait; et a promis en leur nom de conserver sans tache cette belle bannière—la récompense de leur fidélité au grand parti démocrate.

Plusieurs autres messieurs ont fait de courts discours en anglais, entr'autres MM. J. Massie Martin, T. M. et E. T. Lewis, G. W. Hudspeth et Jno. N. Ogden. Tous ont recommandé en termes chaleureux l'adoption de la nouvelle constitution.

La journée s'est passée sans aucun accident fâcheux, et la plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi la grande famille Démocratique réunie en cette occasion, occasion qui restera mémorable dans les annales de la Pointe-aux-Loups.

LE SELF-GOVERNMENT A HAITI.

Le *Courrier des Etats-Unis* a reçu les correspondances suivantes sur la situation à Haïti :

Port-au-Prince, 28 juillet 1879.—Le 1er juillet a éclaté une révolution provoquée par le gouvernement lui-même. A la suite de l'échauffourée qui avait eu lieu à la chambre des députés et dont vous avez reçu les détails, le bruit se répandit que le gouvernement voulait faire arrêter M. Boyer-Bazelais, chef du parti libéral, sous le prétexte qu'il était l'instigateur du désordre. Les amis de celui-ci, c'est-à-dire la garde nationale, se rassemblèrent pour le défendre, et entourèrent sa résidence. Le gouvernement ordonna le feu; les amis de Boyer-Bazelais ripostèrent, et il s'ensuivit une mêlée dans laquelle ses deux frères furent tués. Les troupes du gouvernement comptaient quatre cents hommes à peu près contre quatre-vingts environ, parmi lesquels huit sénateurs et douze députés. Ceux-ci se barricadèrent dans les maisons voisines et pendant quatre jours soutinrent un siège en règle en tirant par les fenêtres. Réduit à bout par cette résistance inattendue, le gouvernement fut recourir à un expédient désespéré. Le général Canal, jeune frère du président, fit mettre le feu par le général de brigade Ballon, Américain d'origine, qui réussit ainsi à forcer Boyer-Bazelais et ses partisans à la retraite. Les pertes matérielles sont de $600,000 piastres.

La petite troupe se retira en bon ordre dans la direction du quartier du Bel-Air, et s'y défendit avec une nouvelle énergie jusqu'à la nuit, à la faveur de laquelle elle disparut pour gagner les consulats étrangers. Sur ces entrefaites sont arrivées les troupes des départements du Nord et de l'Artibonite, qui firent cause commune avec la révolution. L'armée est aujourd'hui à Port-au-Prince. Boisrond-Canal est ses ministre se sont enfuis à St-Thomas. Linaud-Edénard, ministre des finances, a emporté, dit-on, tout l'argent qu'il y avait dans le trésor.

Un gouvernement provisoire, composé des chefs révolutionnaires, à l'exception de Boyer-Bazelais et de son lieutenant, Edmond Paul, a été constitué. Boyer-Bazelais est candidat à la présidence, et a pour concurrent un nègre nommé Salomon Junior, qui est profondément hostile aux mulâtres et aux blancs. Le parti des mulâtres est très fort, et a beaucoup de chances d'arriver au pouvoir. Ils ont pour eux la partie lettrée et intelligente de la population.

Boyer-Bazelais est toujours à bord du navire de guerre anglais *Boxer*; on l'attend à terre d'un moment à l'autre.

Les affaires commerciales sont suspendues depuis le 1er; tous les magasins sont fermés, et les livraisons de café sont en souffrance; par suite, les gens qui vivaient au jour le jour sont dans la plus grande misère.

Autre correspondance.

Port-au-Prince, 28 juillet 1879.—L'ordre matériel a été maintenu; la tranquillité n'a pas été troublée et les esprits semblent moins agités, bien qu'en général on paraisse peu satisfait de l'issue des événements.

L'armée du Nord est entrée; un gouvernement provisoire a été nommé, ou plutôt imposé par les quelques généraux qui étaient à la tête de cette armée. Le général Hérisné, commandant de Parsoudissement des Gonaïves sous Boisrond, ses, comme général en chef de l'armée révolutionnaire, la personnalité la plus en évidence et on commences à lui prêter une haute ambition.

Les nationaux et les libéraux sont actuellement désarmés; le nouveau gouvernement est composé d'hommes appartenant aux fractions modérées des deux partis; les nationaux semblent espérer en lui un point d'appui pour se soutenir et arriver définitivement aux affaires.

Les libéraux du leur côté, se montrent mécontents que le gouvernement ait été nommé par l'armée, sans consulter les divers comités révolutionnaires des différentes localités; on parle de protestations qui venant du Sud et du Nord, feront mettre tout en question.

M. Boyer-Bazelais toujours maintenu chef et directeur du parti libéral, est encore à bord du navire de guerre anglais. On a manqué autour de lui de décision et d'énergie, en laissant échapper deux occasions qui se sont offertes de le faire descendre à terre et de le proclamer chef du mouvement révolutionnaire et du gouvernement provisoire. Ces quelques passées, la direction du mouvement a été prise par le général Hérisné et cette révolution, menée à sa naissance par les libéraux, pour laquelle pendant quatre jours, ils ont héroïquement résisté à tout un gouvernement en pleine possession de sa force, cette révolution, dis-je, pourrait bien ne pas profiter au parti libéral.

Le gouvernement provisoire n'ayant que trois membres, sur cinq, présents à la capitale, on attend que les deux autres soient arrivés pour constituer un ministère de 4 secrétaires d'Etat qui complétera le fonctionnement provisoire.

On pense qu'une Constituante sera convoquée et que l'on révisera la constitution dans ses parties défectueuses.

La fièvre jaune qui avait disparu, fait de nouveaux ravages en rade; tous les navires qui accostent en subissent la quarantaine. On peut attribuer cette persistance du fléau au mauvais état de la rade, dont parfois s'échappent des exhalaisons pestilentielles. Si on n'entreprend d'urgence un nettoyage complet, le port de Port-au-Prince sera bien vite abandonné.

K.

Les machinistes et ouvriers en fer, cuivre, verre et bois, ayant des fonds, peuvent fabriquer et vendre des inventions patentées et nouvelles.—J. Benj. Chandler, 101 Canal.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Fleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On achète aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

UN POINT SUR LA MANCHE.—Londres, 6 août.—On télégraphie de Paris au *Standard* que M. Vezard de Saint-Amze, auteur du projet d'un pont à jeter sur la Manche, prétend que ce projet a trouvé sans délai. Il pense qu'il faudra neuf mois pour les expériences, et que les dépenses préliminaires n'excéderont pas un million de francs. Il a soumis son projet aux chambres de commerce de France et de Belgique, dont quatre-vingt-quatre ont déjà fait connaître leur approbation. M. Vezard est chargé par le gouvernement ordonné la feu; les amis de Boyer-Bazelais se rassemblèrent pour le défendre, et entourèrent sa résidence. Le gouvernement ordonna le